



Bul. 39

SEMAINE DU 1^{ER} OCTOBRE 2017

SAMEDI 30 26^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE
St-Aub 19 h 30 Maurice, Clémence Fortin et Marie-Anne Robichaud – Normande Fortin
 Parents défunts de Lisette et Marcellin
 Marie-Ève Robichaud – Marcel Fortin

St-J-P-J 19 h 30 Pas de messe

DIMANCHE 1^{er} octobre

St-Eug 9 h 00 Célébration de la Parole
St-Dam. 9 h 00 Célébration de la Parole
N.D. 9 h 30 Marie-Paule Gagné – Lisette et Régnald Gagné
St-Cyr. 10 h 15 Rosalyne Pelletier – Le conseil de Fabrique
St-J-P-J 10 h 30 Célébration de la Parole

LUNDI 2

St-J-P-J 9 h 00 Pas de messe

MARDI 3

St-J-P-J 9 h 00 Germaine Cloutier Anctil – Sa fille Doris

N.D 9 h 00 Camil Ouellet – Blanche Ouellet

St-J-P-J 19 h 30 Soirée de Prière



MERCREDI 4

St-J-P-J 9 h 00 Pas de messe

St-J-P-J 9 h 00 à 17 h : Adoration

St-Dam. 9 h 00 Jeanne Plourde – Dominique et Nicole Jean

St-Eug. 9 h 00 Rachelle Bélanger – Marcellin, Carmen et les enfants

CHSLD 14 h 30 Angéline St-Pierre – La famille

JEUDI 5

St-J-P-J 9 h 00 Lucille Daigle et Raymond Giasson – Leur fille Micheline

St- Aub. 9 h 00 Benoît St-Pierre – Les parents et les amis

VENDREDI 6

St-J-P-J 9 h 00 Gemma Chouinard – Thérèse et Gilles Picard

St-Cyr 9 h 00 Gabriel Guimond – Laurette et les enfants

SAMEDI 7

St-Aub 19 h 30 Célébration de la Parole

St-J-P-J 19 h 30 Pas de messe

DIMANCHE 8 27^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

St-Eug. 9 h 00 André Bérubé – Messe anniversaire

St-Dam. 9 h 00 Jean-Marie Gamache – Messe anniversaire

Eugène Bélanger, 5^e ann. – Son épouse et ses enfants

Clermont Berthiaume – Famille Claude Bélanger

N.D. 9 h 30 Célébration de la Parole

St-Cyr. 10 h 15 Célébration de la Parole

St-J-P-J 10 h 30 Béatrice Pelletier St-Pierre – Messe anniversaire

* Éva Gaudreault et Prudent Bernier – Denis, Nicole et les enfants

* Messes célébrées par un prêtre retraité du diocèse Sainte-Anne-de-la-Pocatière



SERVICE DE LITURGIE : 8 OCTOBRE 2017

Lecteur

10 h 30 Thérèse Pelletier

Ministre de la Communion

10 h 30 Clermont Chouinard

Service à l'autel

10 h 30 Clermont Chouinard et Nicole Caron

L'ARRÊT AU PUIT

26^e dimanche du Temps Ordinaire
1^{er} octobre



La Parole du dimanche

«Si le méchant se détourne de sa méchanceté pour pratiquer le droit et la justice, il sauvera sa vie. Il a ouvert les yeux et s'est détourné de ses crimes. C'est certain, il vivra, il ne mourra pas.»
(Ézéchiel 18, 27-28)

«Ayez en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus.» (Philippiens 2,5)

«Mon enfant, va travailler aujourd'hui à la vigne. Celui-ci répondit : je ne veux pas. Mais ensuite, s'étant repenti, il y alla.» (Matthieu 21, 28b-29)



Au cœur de la parole

Les trois lectures nous font comprendre que si nous vivons dans l'amour, nous prenons conscience de nos mauvais penchants, nous oublions nos propres intérêts pour nous soucier de l'autre.

La Parole dans ma vie

- Pourquoi penses-tu que c'est la conduite du Seigneur qui est la bonne?
- Quelles dispositions sont dans le Christ Jésus d'après la 2^e lecture?
- Qu'est-ce qui nous permet d'affirmer que c'est le premier fils qui a fait la volonté du Père?
-

Méditation et prière

Nous sommes invités à vivre en ayant les mêmes sentiments que le Seigneur, se reconforter les uns les autres, ne pas se montrer supérieurs aux autres, vivre dans l'humilité.

**Il est droit, il est bon le Seigneur,
Lui qui montre aux pécheurs le chemin.
Sa justice dirige les humbles,
Il enseigne aux humbles son chemin.**
(Psaume 24, 8-9)

ADORATION

L'horaire de l'automne revient à son état normal, dès le 4 OCTOBRE de 9H à 17 H. Vous êtes tous invités à venir vous exposer aux rayons de grâces à un temps ou autre de la journée. Le simple désir d'être en communion avec Dieu est déjà une prière. La prière transforme intérieurement, elle pacifie le cœur et purifie le regard. Elle nous garde dans l'esprit de la gratitude. Elle nous permet de nous situer d'une manière juste devant Dieu comme des bénéficiaires de sa bonté. Elle fait du bien. Allez-y! Essayez! Vous avez le droit d'essayer....

Noella Chiasson, responsable du comité

FÊTE DES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE SAINT-JEAN-PORT-JOLI

À tous ceux et celles qui célèbrent en cette année 2017 un anniversaire de mariage religieux (5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 ou 60 ans), nous vous invitons à une célébration spéciale d'action de grâce. Notre célébration des anniversaires sera célébrée le **dimanche 22 octobre 2017 à 10h30 en notre église paroissiale.**

Nous offrons aussi aux couples qui habitent Saint-Jean-Port-Joli, mais qui se sont mariés religieusement dans une autre paroisse, à se joindre à nous.

Ils n'ont qu'à communiquer leurs noms au bureau de la Fabrique 418-598-3023. Une réponse serait appréciée d'ici le **8 octobre 2017.**

Ce sera un grand plaisir de célébrer avec vous tous et toutes cet événement important pour vous deux et pour les membres de vos familles.

Bienvenue à tous et à toutes.

CAMPAGNE ANNUELLE DE LA CAPITATION 2017
PAROISSE SAINT-JEAN-PORT-JOLI

Chers paroissiens et paroissiennes,

Des bénévoles passeront vous voir les fins de semaine du **14 et 22 octobre 2017** à l'occasion de notre campagne annuelle de la CAPITATION. Notre belle paroisse de Saint-Jean-Port-Joli possède une histoire et un patrimoine religieux des plus enviés. Il n'est pas étonnant d'y voir affluer des visiteurs chaque année. Les touristes qui nous visitent ne tarissent point d'éloges, en particulier à l'égard de notre église paroissiale, dont la valeur historique et patrimoniale est inestimable. Pour cette raison, il nous faut tout mettre en œuvre pour sauvegarder et entretenir notre patrimoine bâti, sans oublier notre organisation pastorale que nous voulons maintenir bien vivante.

En plus du montant qui est suggéré (50\$ par personne) pour le financement des activités pastorales, vous pouvez profiter de la présente campagne de la capitation pour faire un don. Nous comptons sur votre générosité habituelle. Notre église conserve au cœur de tous les citoyens de Saint-Jean-Port-Joli une grande valeur et elle fait sa fierté. Comme on veut tous la garder dans un bon état et pour longtemps, il nous faut relever le défi constant de son entretien.

Nous avons également besoin de votre soutien financier, afin d'assurer les services pastoraux qui figurent au sommet de nos priorités.

Nous vous remercions de votre solidarité et votre grande générosité.

Par les membres du Conseil de Fabrique.

NOUVEAU COLUMBARIUM CIMETIÈRE SUD

Considérant qu'il n'y avait plus de casiers disponibles dans le 1^{er} Columbarium au cimetière Sud, et que des demandes avaient été faites pour l'achat de nouveaux casiers, les membres du conseil de fabrique ont pris la décision de faire installer un 2^e Columbarium pour le Cimetière-Sud ayant 20 autres niches funéraires. Le coût est de 1350\$ pour une concession de 99 ans.

Nous avons toujours des niches funéraires disponibles au Columbarium cimetière Nord au coût de 1 350\$ pour un casier vitré et 1 250\$ pour un casier non-vitré.

Ceux et celles qui désirent plus d'informations, vous pouvez rejoindre Mme Lorraine Dubé au bureau de la Fabrique au (418-598-3023), les lundi, mardi, mercredi en après-midi.

Le conseil de Fabrique

INVITATION À UN GRAND RASSEMBLEMENT DIOCÉSAIN

sous le thème

Dans la joie, avançons au large !

Dimanche 15 octobre 2017

De 13h30 à 16h30 à la cathédrale de La Pocatière

Prendre le tournant missionnaire nous invite à la confiance en Celui qui nous envoie sur « l'autre rive. » Tous les diocésains et diocésaines sont conviés à venir se ressourcer, fraterniser et vivre un envoi missionnaire sous le signe de la joie. Soyons nombreux et nombreuses à « embarquer »!

Au programme :

*Ressourcement à partir de la Parole de Dieu qui nous fait disciple de Jésus et missionnaire dans la joie.

*Témoignages de baptisés-es de notre diocèse.

*Envoi missionnaire par notre évêque, Mgr Moreau



Inscription auprès de la Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli, avant le 8 octobre 2017

(Il n'y a aucun frais.)

L'embarquement se fait à 13h15!

Bienvenue à tous et toutes !